

**Procès-verbal l'Assemblée générale
du 12 mars 2009**
aux Perce-Neige, Les Hauts-Geneveys

Présence du comité :

Gisèle Ory, Simone Juillerat Meyer, Florence Nater, Claude-Alain Badoux, Michel Bogdanski, Vincent Martinez.

Excusée : Claudine Duc

1. Message de bienvenue - Introduction

Au nom du comité, Mme Gisèle Ory ouvre la 4^{ème} assemblée générale ordinaire de Forum Handicap Neuchâtel et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, en particulier au représentant de L'Union philanthropique. Remerciement également au Centre des Perce-Neige pour l'accueil et l'apéritif qui sera servi en fin de partie officielle.

2. Liste des présences

Présences : 11 membres collectifs sur 24, représentés par 16 personnes, 1 membre individuel, Mme Magda Perrotet, vérificatrice des comptes, M. Eddy Blandenier de l'ANSB et membre du groupe de travail 2 "Manifestations".

Excusés : J.-M. Reber, Chancelier d'Etat, P.-A. Petermann, Catherine Bosshard, Sandrine Opliger, Daisy Montandon, Claude-Alain Evard, Michel Guinand, André Braichet.

3. Adoption du PV l'Assemblée générale du 10 avril 2008

- Point 8 – Démission: Nathalie Christe a démissionné du comité mais reste membre du GT3.
- Le PV est adopté à l'unanimité, sans autre modification.

4. Rapports d'activités 2008

Rapport de la présidente

Forum Handicap a pris une certaine vitesse de croisière. Depuis 2004, les effectifs sont stables. Le comité s'est réuni régulièrement. Des représentants de chaque groupe de travail en font partie de manière à coordonner les travaux et avoir une vue d'ensemble sur ce qui se fait dans la société. Ce sont essentiellement les trois groupes de travail, tels qu'ils avaient été mis en place lors de la constitution de l'association, qui la font vivre. Ils se sont révélés bien adaptés au travail à réaliser et sont organisés sagement. Cela veut dire que l'on peut rejoindre un groupe ou le quitter sans formalité et selon ses intérêts.

Je profite de l'occasion pour faire un appel à toutes vos associations. Nous manquons de forces vives dans le groupe 2 "Manifestations et communications" et nous serions heureux que quelqu'un s'annonce. Au courant de l'été 2010, nous aimerions organiser une belle manifestation, comme celle des "Promos du Locle" ou de "Citoyens, malgré tout" et pour cela nous avons besoin de renfort.

Le financement de l'AI reste un sujet problématique et sera l'enjeu de l'année 2009. Un compromis, difficilement acquis, a passé l'épreuve du Parlement. Pour rappel, il prévoit une augmentation proportionnelle de la TVA, de 0.4% et 0.20% selon les secteurs, la création d'un fonds de compensation de l'AI séparé du fonds de compensation de l'AVS, le versement de 5 milliards du fonds AVS dans le fonds AI, le gel de la dette de l'AI dans le fonds AVS et le paiement d'une partie des intérêts de cette dette par la Confédération, au fonds AVS. Cette solution minimale ne permettra pas de désendetter l'AI et suffira difficilement à résorber les déficits du compte de fonctionnement. A cela s'ajoute la crise financière et l'augmentation des charges de TVA et ses effets sur la consommation, la pression sur l'AI n'est pas prête de se relâcher. Certaines voix réclament déjà un financement dépendant de la 6^e révision et de mesures d'économies.

Rapport de groupe de travail 1 " Transport et accessibilité " par Michel Bogdanski
(synthèse, le document complet se trouve sur le site internet de FH)

Le groupe de travail est toujours composé de douze membres. Olivier Blaser nous a quittés, mais il est remplacé par Claude-Alain Badoux, de Centrevue également. Le groupe s'est réuni à trois reprises depuis l'AG 2008, et a travaillé sur l'accessibilité et l'aménagement des lieux suivants :

- Hôpital de Landeyeux
- Place du Marché à la Chaux-de-Fonds
- Place de la Gare à la Chaux-de-Fonds
- Zone Poste de l'Ecluse
- Funiculaire Ecluse-Plan à Neuchâtel
- Neuchâtel – Place Pury

Tout au long de l'année 2008, le groupe a collaboré avec :

- Les **TRN (Transports régionaux neuchâtelois)** qui ont entrepris des efforts afin de répondre aux exigences de la LHand, notamment :
 - Véhicules équipés de planchers abaissés et de rampes d'accès manuelles
 - Ecrans dans les bus et trolleys, annonces visuelles et sonores des arrêts
 - Guichets équipés d'une boucle inductive pour malentendants.
 - Distributeurs de billets remplacés petit à petit, à la bonne hauteur et accessibles pour les personnes en fauteuils roulants.
 - Indicateurs de lignes et de temps d'arrivée des bus à certains arrêts. Bon contraste avec les indications en jaune sur fond noir.
 - Arrêts progressivement modifiés en fonction des normes d'accessibilité, en collaboration avec les communes lorsque celles-ci entreprennent des travaux.

Pour marquer notre satisfaction devant tant d'initiatives en faveur des personnes avec handicap, nous allons rédiger prochainement un article de presse qui mentionnera ces réalisations.

- Les **Travaux Publics de la Ville de Neuchâtel** : les contacts se poursuivent régulièrement et permettent actuellement de planifier la mise en place de marquages tactiles et visuels en fonction des rénovations de la zone piétonne, pour faciliter les déplacements dans des grands espaces et pour indiquer les arrêts de bus.

Le site www.hapi.ch est maintenant opérationnel. Les données concernant les hôtels et restaurants restent à actualiser et nous réitérons l'appel pour que, parmi vous tous, des personnes s'annoncent pour nous aider dans cette tâche. Un questionnaire d'enquête est toujours disponible sur le site internet de Forum Handicap. Nous souhaitons plus particulièrement maintenant recenser les lieux publics accessibles, tels les cinémas, théâtres, salles de concerts, musées et bâtiments communaux.

Enfin nous devons relever, une fois de plus, l'excellente collaboration établie tout au long de l'année avec le conseiller en construction adaptée de Pro Infirmis.

En conclusion, le bilan 2008 démontre notre volonté de nous profiler en tant qu'interlocuteur reconnu dans tout projet qui touche à la personne handicapée dans le canton. Notre volonté est de poursuivre dans cette direction au cours de 2009.

Rapport de groupe de travail 2 " Relations publiques et manifestations " par Vincent Martinez
(synthèse, le document complet se trouve sur le site internet de FH)

La manifestation 2008 organisée par le groupe de travail 2, a eu lieu le 4 et 5 juillet 2008 aux Promos du Locle, avec le soutien financier et logistique de L'Union philanthropique. Elle a permis de mettre en avant les talents artistiques des personnes en situation de handicap, artistes avant tout : Miméric, mime, Gil et Jef, chansons française et imitations, Fanfare le l'UR de Perreux, le Trio Tirabosco, flûte de pan, le groupe de percussions Simpa, les Roll'n'Go Dancers, danses en fauteuils roulants, le groupe de percussions des Perce-Neige, Le Band d'Eben-Ezer, chansons blues-rock des années 60.

Le carton d'invitation était illustré par des dessins réalisés par des personnes en situation de handicap. Nous remercions "L' UNION " qui nous a si chaleureusement accueilli dans leur tente-cantine des PROMOS et qui a également pris en charge tous les frais inhérents à l'organisation de la manifestation avec un montant de 10'000 francs.

Claude-Alain Evard et moi-même ayant démissionné, Véronique Mooser, animatrice au secteur Hébergement de la Fondation Perce-Neige se propose pour rejoindre le groupe.

- Projet pour 2009 : rendre plus attractif et dynamique le site de Forum Handicap.
- Pour 2010 : Le GT 2 est en cours de réflexion. Néanmoins quelques pistes ont été abordées : Présence mensuelle dans les différents médias neuchâtelois à travers les portraits de personnes handicapées. S'inscrire dans une manifestation existante pour présenter les différentes associations formant FORUM HANDICAP.

Rapport de groupe de travail 3 "Politique et AI" par Florence Nater
(synthèse, le document complet se trouve sur le site internet de FH)

Tout au long de l'année 2008, le GT3 a essentiellement travaillé, au sein de la « Coordination cantonale neuchâteloise du suivi de la 5ème révision AI ». Au lendemain de la votation du 17 juin 2007, le comité cantonal intitulé « NON à la 5^e révision AI », piloté sous l'égide de Forum Handicap en collaboration avec des partenaires politiques, avait décidé de continuer ses activités afin de suivre l'application concrète de la 5^e révision AI. C'est dans ce contexte que s'est donc créée, en automne 2007 déjà, la « coordination cantonale du suivi de la 5ème révision AI ». Outre le noyau des membres du groupe, nous pouvons compter également sur la précieuse collaboration de Simone Juillerat Meyer d'Antenne Handicap, Elisabeth Guillet pour la FSA, André Frutschi pour les Verts, Odile Duvoisin et François Cuche pour le PS, Nimrod Kaspi.

Objectifs et travaux de la coordination

Ce qui compte pour la coordination c'est de s'assurer que les éléments positifs figurant dans la 5^e révision AI, en particulier dans le domaine de la réinsertion, soient mis en œuvre dans toute l'étendue promise par le législateur et les milieux qui ont défendu cette 5^e révision.

La coordination s'est donc fixé les objectifs suivants :

- suivre les effets des engagements pris par les associations patronales durant la campagne qui avait précédé la votation
- vérifier les connaissances des employeurs et l'application des nouveaux instruments prévus par la LAI dans le cadre des entreprises
- assurer un suivi des mesures prises par les instances officielles concernées (AI et OFAS) et vérifier notamment que les moyens financiers promis soient véritablement engagés, tant au niveau national qu'au niveau plus local.

La coordination s'est réunie à 7 reprises en 2008, et les actions suivantes ont été réalisées :

1. préparation d'une conférence de presse, en mai, pour annoncer officiellement et publiquement l'existence de la coordination
2. préparation d'une rencontre, réalisée en 2 fois, avec M. Fierloni, directeur de l'Office AI du canton de Neuchâtel
3. mise sur pied, suivi d'une enquête-sondage réalisée auprès des 40 plus grands employeurs du canton et élaboration d'un rapport final, disponible sur le site www.forum-handicap-ne.ch

Le groupe, par François Cuche, a également déposé une motion auprès du Conseil d'Etat, pour la réinsertion professionnelle des personnes invalides et menacées d'invalidité, afin que le canton, qui doit montrer l'exemple, propose des emplois dans le secteur public et parapublic.

➤ **Les rapports sont adoptés à l'unanimité.**

5. Rapport du caissier

Vincent Marinez présente les comptes qui n'ont pas été touchés par les difficultés des Perce-Neige. Ils ont été tenus par Mme Grosjean, bouclés par Vincent Martinez et son assistante. Le montant versé aux TRN a été prélevé sur le fonds Ancaph et n'apparaît donc pas dans les comptes de FH. Il faut faire une distinction entre les comptes de FH et le fonds Ancaph. Bilan : le fonds Ancaph n'est plus alimenté. Il est utilisé prioritairement pour des projets de transport et d'accessibilité.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Madame Magda Perrotet donne lecture du rapport des vérificateurs. L'exercice au 31.12.2008 présente un bilan de CHF 17'650.55 et boucle avec un bénéfice de CHF 1'761.10. Le capital au 31.12.08 s'élève à CHF 7'850.55. Les vérificateurs recommandent d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier.

- **Les rapports du caissier et des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité.**

7. Budget 2009

Le budget est présenté pour information, mais il ne doit pas être validé par l'assemblée. Il ne doit pas être bénéficiaire, mais doit permettre de subventionner des actions et la campagne pour le financement de l'AI.

8. Démissions – nominations

Deux membres ont démissionné du comité :

- Olivier Blaser de Centrevue, également actif au sein du GT1. Nous lui sommes très reconnaissants du travail qu'il a fourni pour notre association et nous le remercions vivement.
Pour le remplacer, nous avons le plaisir de vous présenter M. Claude-Alain Badoux, également de Centrevue, qui a déjà commencé son travail au sein du comité.
- Vincent Martinez, notre caissier termine également son activité ce soir. Nous avons été très heureux de collaborer avec lui ces dernières années et nous le remercions chaleureusement du travail effectué pour FH.
M. Alex Fischli, directeur du secteur des Foyers occupationnels des Perce-Neige a accepté de le remplacer et nous lui souhaitons également la bienvenue.

A ce stade de l'assemblée, Gisèle Ory annonce sa démission du comité de la présidence de Forum Handicap, dresse un petit bilan de ses années de présidence et de membre du groupe Politique & AI. Pour lui succéder, Florence Nater et Simone Juillerat Meyer ont accepté d'assurer une coprésidence, dans l'attente d'un ou d'une nouvelle présidente. Intervention de Florence Nater pour remercier Gisèle Ory de son travail, de son engagement et d'avoir été la cheville ouvrière de la fondation de Forum Handicap.

Les membres du comité doivent être élus cette année.

Le nouveau comité se compose de :

Co-présidence :	Florence Nater, Anaap
Co-présidence :	Simone Juillerat Meyer, Antenne Handicap Mental
Secrétaire :	Claudine Duc, Pro Infirmis
Caissier :	Alex Fischli, Perce-Neige
Membres :	Claude-Alain Badoux, Centrevue Michel Bogdanski, Procap, Procap Sport Littoral Ne, Aspr, Serei

- **Le comité est élu par l'assemblée à l'unanimité.**

Les vérificateurs des comptes :

Les vérificateurs des comptes doivent être élus cette année.

Magda Perrotet et Alain Bogdanski démissionnent.

Peter Schwab, suppléant, devient vérificateur et Daniel Jeanneret est le deuxième vérificateur.

➤ **Les vérificateurs sont élus par l'assemblée à l'unanimité.**

9. Projets 2009

- Manifestation du 4 avril 2009 à Lausanne, soutien au financement de l'AI
- Monitoring : questionnaire sur le site de Forum Handicap www.forum-handicap-ne.ch
- Financement additionnel de l'AI et report de la votation au 27 septembre 2009 : toutes les organisations partent unies. Un comité d'organisation s'est constitué au niveau national avec un bureau de coordination pour la Suisse romande de 5 personnes. Nous devons nous mobiliser :
 - rassemblement public le 4.4.09 à Lausanne, prix du transport : CHF 5.-- / par personne
 - FH inscrit au budget CHF 2'500 pour le déplacement et la campagne
 - faire campagne pour le 27.09.9 dès confirmation de la date.

10. Proposition des membres et divers

- Votation du 17 mai 2009 : pour l'inscription dans la Constitution d'un nouvel article en faveur des médecines complémentaires principales, à savoir homéopathie, anthroposophie, médecine chinoise, thérapie neurale et phytothérapie, afin qu'elles soient introduites dans l'assurance-maladie de base. L'initiative pour une prise en charge complète des médecines alternatives a été retirée au profit du contre-projet élaboré par le Conseil des Etats.
- Gisèle Ory remercie le comité pour le travail accompli, l'ambiance agréable au sein du comité, l'état d'esprit constructif et l'engagement.

* * * * *

Pendant l'apéritif

Diaporama sur les Promos du Locle 2008

* * * * *

- **Le présent procès-verbal a été avalisé par le nouveau comité en date du 26 juin 2009.**
- **Il sera adopté par l'assemblée générale de Forum Handicap Neuchâtel en 2010.**

* * * * *

Neuchâtel, le 26 juin 2009/ CD